
PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE COMITE DU TARN TENNIS DE TABLE LE 15 SEPTEMBRE 2023

PRESENCES

- Pour le comité : Jean-Pierre Gilles (Président)
Hervé Saint-Pol (Secrétaire)
Jean-Claude Fauch (Trésorier)
Alain Fitoussi (salarié)
Séverine Amillard (membre)
Jean-Loup Albert (membre)
Dominique Escudier (membre)
Henri Mayol (vice-trésorier)
- Clubs : Patrice Pradelles (président), Marie Mouly et Arthur Mouly pour le PSPPC
Didier Assié (président), Patrick Alba pour l'US Carmaux
Xavier Martinez (président) et Sylvain Andréo pour le Labruguière fun ping
Thierry Barthélémy (président), Elie Bénézeth et Laurent Amillard pour l'ASPTT Albi
Philippe Guillon et Malo Sol pour le TTPG
Jean-Louis Fages (président), Emmanuelle Rigaudie et Julien Corne pour le TT Graulhet
Christian Reynier (président) pour l'UP Mazamet
Noël Barrau (président) pour le FLEP Lacabarède
Le club de Castres n'a pas eu de représentant
- Institutions : Aucune institution hormis le CDOS représentée.
- Le président et la vice présidente chargée des sports du conseil départemental s'est excusé en avance de leur absence ainsi que Jean-Claude Bari du service de la jeunesse et sport de la direction départementale.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Jean-Pierre Gilles excuse les absents, puis tient en premier lieu à remercier différentes personnes. Les joueurs, bénévoles, dirigeants, parents, sponsors et institutions qui permettent toutes les activités présentes au niveau du comité.

Il tient ensuite à remercier les élus et membres du comité directeur, les responsables de commissions et Alain Fitoussi notre cadre technique départemental pour leur implication.

Il expose les points positifs de la saison qui vient de s'écouler :

- La réussite de l'organisation conjointe avec le club de Gaillac du tour de critérium de N2
- L'augmentation du nombre de licences, en particulier des licences loisir
- Le niveau de performance des jeunes tarnais
- Les actions diversifiées pour le sport adapté et le ping santé, entre autres.

Il a exposé ensuite le point négatif de cette saison qui est le résultat comptable de la saison qui est déficitaire. Entre autres dû au manque de subventions de la part de certains acteurs.

Il rappelle que l'objectif du comité est d'aider autant que possible les clubs et espère ne pas avoir à réduire l'enveloppe budgétaire qui leur est consacrée.

Il implique les membres des clubs à venir rejoindre les membres du comité car des places sont encore vacantes et d'autres encore le seront d'ici la fin de l'olympiade. En effet, Jean-Pierre Gilles arrêtera ses fonctions de président à la fin de l'olympiade, en cause son déménagement récent du côté de Béziers.

MESSAGE DE LA FFTT

Bien qu'absente, la fédération française, par l'intermédiaire de son président, Gilles Erb, a tenu à nous faire parvenir une vidéo montrant les projets de la fédération pour les années à venir. Cette vidéo a été diffusée lors de notre assemblée.

TROPHEE DU PING TARNAIS

Le comité tient à honorer, lorsque cela est possible, ses compétiteurs les plus méritants. Cette année, Paul Voisin et Nohlan Berthier du PSPPC ont reçu les honneurs. En effet, ils ont remporté dans leur catégorie respective le TOP Occitanie lors de la saison écoulée. Ils n'ont pu se rendre à l'AG pour recevoir leur trophée, ces derniers leur seront remis quelques jours plus tard lors de l'AG du PSPPC.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022

Il est approuvé à l'unanimité

STATISTIQUES DU COMITE

Le secrétaire, Hervé Saint-Pol, présente les différentes statistiques du comité.

Le nombre de licencié est très positif (836), 4^{ème} département d'Occitanie avec une certaine marge, record historique.

La part de licence loisir est de plus en plus grande, 54%.

Au niveau des clubs, 2 se détachent, l'ASPTT Albi et le PSPPC avec plus de 200 licenciés chacun.

Ce qui les place dans le TOP 5 de toute l'Occitanie. Il rappelle par ces chiffres, l'impact pour les clubs de se doter d'un éducateur professionnel.

La part des féminines reste stable à 18% ce qui est dans la moyenne nationale. Mais évidemment ce chiffre reste trop faible.

Le comité se réjouit du nombre exceptionnel de poussins et de jeunes en général ayant une licence.

Une carte sur les lieux de pratique montre que le comité maille bien son territoire, hormis la zone Lacaunaise. Cela dit, il s'agit d'une zone non densément peuplée.

RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE

Jean-Loup Albert, président de la commission, fait d'abord un rappel des règlements sportifs qui ont été modifiés en vue de la saison à venir. Horaire du critérium fédéral, structuration du championnat par équipe et possible modification du grand prix du conseil départemental du Tarn. Il passe en revue les différentes compétitions qui ont été organisées par le comité avec l'appui des membres responsables de ces dernières.

Pour les journées promo loisirs, il s'est posé la question de savoir à quel moment il fallait faire le repas. Il semblerait qu'il faille laisser le choix au club organisateur. La formule de la coupe mixte a également été remise en question car, même si le nombre de participants a augmenté, celui-ci n'est pas jugé suffisant pour autant.

RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNES ET TECHNIQUE

Alain Fitoussi s'est chargé de résumer les actions qui ont été menées.

- Formations de cadres (initiateur de clubs, animateur de clubs)
- 4 stages départementaux pendant les vacances
- Séances individuelles pour les jeunes détectés

Jean-Pierre Gilles, après questionnement de l'assemblée, en a profité pour expliquer la gratuité des interventions d'Alain Fitoussi pour les jeunes à profil détectés.

RESULTATS SPORTIFS

Alain a continué en exposant les divers résultats sportifs :

- Médailles d'argent et de bronze pour Alexandre Sol (Castres) aux Global Games en sport adapté (trisomie 21)
- Participations aux championnats de France de Manon Lelaidier (minimes et cadettes) et Lalie Sandral (cadettes et juniores), toutes les deux du PSPPC.
- Manon Lelaidier et Timéo Maurange-Marco (Gaillac) champion de France UNSS avec leur collègue à Auch.
- Lalie Sandral vice-championne d'Occitanie en juniores, et 3^{ème} en cadettes, tandis que Manon Lelaidier est vice-championne d'Occitanie en minimes filles.
- 7 sélectionnés au top Occitanie
- Paul Voisin et Nohlan Berthier champion du top régional de détection en catégorie 2015 et 2013 respectivement. Du PSPPC tous les deux.
- Présence de joueurs du comité aux championnats de France vétérans, au Pongistic Event d'Espalion, aux Euro Mini-Champ's.
- Les filles du PSPPC deux fois championnes de R1. Les garçons de l'ASPTT Albi champions de la R2 et ceux de Carmaux champions de la R4.

Des trophées sportifs ont ensuite été remis :

- A l'équipe du PSPPC 3 pour son titre de vainqueur du championnat par équipe en D1
- A l'équipe du PSPPC 5, de la même façon pour la D2
- A l'équipe du Labruguière FP 2 pour la D3
- Au club du PSPPC pour le challenge des clubs formateurs.

RAPPORT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT

Alain fait un rapport des actions de développement qui ont été menées :

- Public scolaire : péri-scolaire à Giroussens et Parisot, rencontre USEP autour de Castres, Albi color Run.
- Ping santé : mise à disposition d'Alain pour les séances à Carmaux, soutien financier aux clubs, actions de sensibilisations en collaboration avec le CDOS, participation au salon du bien vieillir avec Albi.
- Participation actives en soutien des clubs au village du sport tarnais (12 dates pendant l'été)
- Sport adapté : cycles d'animation avec le CDSA et le GEM Albi/Gaillac, tournoi amical à Saint-Paul.

RAPPORT FINANCIER

Jean-Claude Fauch (trésorier) prend la parole.

Il expose d'abord le bilan avec les actifs et les passifs. Il mentionne notamment les valeurs immobilières de placement à hauteur de 12000€ de la Banque Populaire qui seront soldés car ce placement rapporte trop peu et le comité compte supprimer ses comptes à la Banque Populaire pour ne garder que le Crédit Agricole.

Il montre ensuite le compte de résultat avec des dépenses à hauteur de 52000€ pour des recettes de 46000€ seulement. Il explique cet écart en partie à cause du décalage de l'obtention des subventions de l'ANS, ainsi qu'au coût de formation des arbitres.

Un coup d'œil à la répartition des charges puis des produits est donné.

Il propose ensuite le budget prévisionnel pour la saison 2024 avec notamment une réduction de 1000€ alloué à l'enveloppe d'aide aux clubs. Le comité n'a pas souhaité augmenter les affiliations, les forfaits service et compétition payés par les clubs et les licenciés. A ce sujet, le trésorier indique une augmentation de la part fédérale décidé par l'AG fédérale de décembre 2022. La ligue n'a pas augmenté les parts régionales et départementales sur les licences compétition. La ligue s'est attribué la totalité de l'augmentation de la part ligue et département de la licence loisir décidé par la fédération sans rétrocession aux départements.

Le bilan, le compte de résultat 2023 et le budget 2024 sont approuvés à l'unanimité.

Jean-Pierre Gilles en profite pour remercier le Conseil Départemental pour son soutien financier. En revanche, les subventions ANS, en lien avec la ligue Occitanie, semblent avoir diminué sans réelles explications. Patrice Pradelles en profite pour mentionner le fait que son club (PSPPC) a vu ses subventions ANS diminuer de 88% pour un nombre sensiblement équivalent d'actions menées.

Le président a rappelé l'importance aux clubs du département d'être présents à l'assemblée générale de la ligue pour faire entendre leur voix.

ELECTIONS COMPLEMENTAIRES

Le comité n'enregistre aucune élection complémentaire, mais rappelle aux dirigeants de clubs l'importance d'avoir un comité solidement représenté.

INFORMATIONS SUR LA SAISON 2023/2024

Alain donne des informations sur les différents types de licences, dont la licence découverte. Les clubs ne semblent pas plus emballés par cette licence.

Jean-Claude Fauch rappelle qu'il est prêt à renouveler son action de formation de dirigeant qu'il a mené la saison passée.

Il rappelle également la nécessité de recruter de nouvelles personnes car lui-même quittera ses fonctions de trésorier à la fin du mandat olympique.

De brèves informations ont été données quant à la réforme du critérium individuel instauré par la FFTT pour la saison 2024/2025.

ALLOCUTIONS DES PERSONNALITES

Jean-Claude Fauch excuse Stéphane Simon, responsable du service des sports du conseil départemental.

Il excuse également Jean-Philippe Miaillhe du CDOS.

Jean-Claude parle au nom du CDOS et remercie les clubs qui ont participé au village du sport. Il rappelle aux dirigeants de clubs qu'il est important de faire faire des formations à leurs adhérents comme le PCS1, et rappelle l'importance de la sensibilisation aux violences sexuelles sur ce point certaines subvention pourront être impactées par des actions menées en ce sens au sein des différentes structures.

REMISES DES MERITES ET DIPLOMES

Mérites départemental bronze : Annabelle Zenatti, Clément Passelergue, Guillaume Clot

Mérites régional bronze : Jean-Louis Deljarry

Mérites régional argent : Jean-Louis Fages

Diplôme d'arbitre régional : Guillaume Clot, Etienne Smorag, Denis Carrere, Sylvain Maurange, Philippe Gouillon, François Collignon, Christophe Wattlelot, Jean-Yves Canovas, Jean-Luc Fabre, Olivier Etien, Christophe Minet, Michel Calmes, Patrick Alba, Didier Assié, Dominique Berthin Alain Boissolle, Frédéric Maillefet, Henri Mayol, Suzy Saurel, Eric Holié, Fabien Pyryt, Alexandre Obert, Camille Rouzaud, Elie Bénézeth, Jean-Louis Fages, Guillaume Blanc, Adam Lamanet, Julien Corne, Yoan Bellot, Aurélie Parant, Emmanuelle Rigaudie, Arthur Mouly.

Le secrétaire
Hervé Saint-Pol